AU MUR DES FÉDÉRÉS

Paris, 23 mai. — Comme les année précédentes, les organisations socialistes sont allées célébrer, par une visite au mur des fédérés, au Père-Lachaise, l'anniversaire de la semaine sanglante. Les différents groupes sont partis de points différents et se sont dirigés avec des couronnes vers le cimetière, où un service d'ordre considérable avait été organisé. On ne laissait pénétrer dans le cimetière que par petits groupes. L'accès du mur était interdit.

A l'intérieur du Père-Lachaise, une couronne du parti ouvrier français, qui portait une inscription jugée séditieuse, a été saisie non sans quelques protestations.

A la sortie un assez grave incident s'est produit du côté du boulevard Ménilmontant. La terrasse d'un café a été envahie. Un drapeau rouge a été saisi et un soldat du génie qui, d'une fenêtre du café, insultait un officier, a été arrêté et dirigé sur le poste de la mairie du XXe arrondissement d'où il sera conduit à la place. Une vingtaine d'arrestations nouvelles ont été opérées. Il y a eu en tout une cinquantaine d'arrestations dont une vingtaine seulement ont été maintenues.

INFORMATIONS

UN AMATEUR GRIÈVEMENT BLESSÉ DANS UNE CORRIDA

Béziers, 25 mai. — Dans une course de taureaux, un amateur, M. Monparrat, âgé de 25 ans, laitier, soulevé de terre par un taureau emboulé, s'est fracassé le crâne, en retombant ; son état est désespéré.

LE RETOUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Copenhague, 25 mai. — Le Président de la République a fait ses adieux à trois heures au roi de Danemarck ; à quatre heures, le *Cassini*, se remettait en marche, et prenait la direction du Nord, allant rejoindre le *Montcalm*, à bord duquel M. Loubet s'est embarqué à nouveau pour se rendre à Dunkerque.

L'*Agence Havas* communique la note officieuse que voici :

« Conformément au désir formel, exprimé par M. le Président de la République, et en raison des douloureux événements de la Martinique, les édifices publics ne seront pas pavoisés, ni illuminés, le 27 mai, jour auquel l'arrivée de M. le Président de la République demeure fixée. »

UN ÉBOULEMENT A LYON. — PLUSIEURS VICTIMES

Lyon, 25 mai. — Un éboulement s'est produit au gazomètre de la Guillotière, pendant les travaux de démolition. Un ouvrier maçon a été tué sur le coup ; deux autres sont dans un état désespéré. Trois autres sont blessés, mais moins gravement.

AUX ARÈNES DE ROUBAIX

LA FÊTE DE DIMANCHE

Le spectacle que nous a offert, dimanche, la direction des *Arènes de Roubaix, tenait beaucoup plus* du cirque que de la tauromachie. Ceux qui aiment la variété, les émotions fortes, les scènes de parade et les exercices de piste ont dû être satisfaits.

Le programme de la fête était extrêmement varié : Corrida espagnole avec mise à mort, Dona Tancreda, les éléphants de Mme de Valsois, séance de lutte et enfin, pour finir, course de chars romains (?), voilà bien des *attractions pour une seule réunion*.

Mais les vrais amateurs, les *aficionados*, ceux qui viennent à Roubaix, quelquefois de très loin, pour assister à une course régulière, avec cuadrillas complètes et combat contre six fauves, ceux-là ont dû éprouver une déception.

Pour dire vrai, nous ne croyons pas, que de spectacles du genre de celui d'hier, puissent assurer la réputation de notre tauromachie. D'ailleurs le public n'a pas montré l'empressement qu'il manifeste ordinairement pour les véritables « solennités tauromachiques ».

Il y a là une indication sérieuse dont devront tenir compte les directeurs des Arènes de Roubaix.

Et maintenant, disons de suite, que les deux taureaux, trop jeunes, mais vaillants, ont été combattus par des toreadors audacieux, adroits et très heureux.

Avec la *Reina del Valor*, les spectateurs ont éprouvé une minute de réelle émotion.

Malgré le courage et le sang-froid dont elle fait preuve, on ne peut approuver l'acte inutilement téméraire de *Dona Tancreda*.

Les éléphants de Mme de Valsois sont merveilleusement dressés et leur travail de cirque est très agréable à voir.

Nous parlons plus loin des luttes entre plusieurs champions renommés.

Entrons maintenant rapidement dans le détail de la corrida proprement dite qui était présidée par M. Théo Callens, le sportsman bien connu, assisté de M. Dumas.

PREMIER TAUREAU

Le premier taureau est petit, mais bien en cornes. Il fait une assez belle entrée. Il refuse d'abord les piques, mais amené aux picadors par quelques passes, il reçoit successivement quatre piques, dont deux profondes. Un picador, dont la monture se cabre, est désarçonné. Il se relève aussitôt.

La *suerte* de banderilles commence. Bonifa, Aranguito et Pinturas, plantent, tour à tour, avec beaucoup d'adresse, de belles paires de banderilles.

Bonifa, dont l'adresse est vraiment extraordinaire, exécute, au milieu des applaudissements répétés, des *passes* aussi élégantes qu'audacieuses.

Le clairon sonne la mort.

Chispa brinde son taureau à la Présidence, aux aficionados roubaisiens, à la France, à l'Espagne, puis il s'avance résolument vers le fauve qui est encore bien vigoureux et se livre à des courses folles à travers l'arène. Chispa se met à sa poursuite. L'animal ne semble pas vouloir se cuadrer facilement. Il faut le mater encore par quelques passes très applaudies.

Enfin, le taureau se présente bien.

Chispa porte un coup peu profond, mais qu'on devine immédiatement mortel. En effet, l'animal s'écroule bientôt sur le sable. La foule, enthousiasmée par l'adresse du matador, fait à celui-ci une chaude *ovation*.

DEUXIÈME TAUREAU

Dona Tancreda

Le deuxième taureau est destiné, d'après le programme, à subir les « exercices d'hypnotisme » de la *Reina del Valor*.

Avant d'ouvrir la porte du toril, on prépare la piste pour la « *suerte* » sensationnelle. Un piédestal tout blanc est placé au milieu. Puis, les portes du redondel s'ouvrent, pour laisser passer la voiture de gala dans laquelle se trouve Dona Tancreda. La voiture fait le tour de l'arène et s'arrête en face de la présidence. Dona Tancreda en descend et, après avoir enlevé son riche manteau de soie, surveille elle-même les derniers préparatifs. Elle place derrière les abris les toreadors qui doivent, en cas de danger, détourner l'attention du taureau. Puis, le régisseur vient demander aux spectateurs de faire silence pendant la *suerte*.

Tout est prêt. Dona Tancreda monte sur le piédestal.

Habillée entièrement de blanc, avec les cheveux et le visage poudrés, les bras croisés, elle ressemble à une statue.

Le silence le plus absolu qui règne dans le vaste amphithéâtre est rompu par la voix claire de la *Reina del Valor* qui crie en espagnol : « Ouvrez les portes du toril ! »

Un taureau, noir et blanc, plus vigoureux que le premier, sort en hésitant.

L'animal regarde à droite et à gauche, puis en face. Il aperçoit la masse blanche et s'approche d'elle en courant. On peut croire un instant que le fauve va rebroussez chemin, mais, soudain, il baisse son énorme tête et se précipite sur la statue vivante. Dona Tancreda qui a vu le mouvement de l'animal, saute au bas du socle, au moment même où les cornes du taureau effleurent le bas de ses jambes. En même temps, les toreadors se précipitent et, par de savantes et intrépides passes éloignent l'animal. Dona Tancreda est sauvée, encore, cette fois.

La rapidité de l'incident a surpris le public qui paraît un peu désappointé. Puis, le moment d'émotion passé, la foule se rendant mieux compte du véritable danger qu'elle vient de courir, applaudit avec enthousiasme la *Reina del Valor*.

Celle-ci vient bientôt prendre place dans la loge présidentielle, pendant que les toreadors entreprennent de mâter le taureau.

Les piquadors, après plusieurs essais infructueux, réussissent à planter plusieurs bonnes piques sur le garrot du fauve. Entre temps, les banderilles exécutent de splendides passes qui intéressent vivement les spectateurs. Puis, quatre paires de banderilles sont placées avec beaucoup d'adresse et enfin la mort est sonnée.

Chispa doit, comme pour le premier taureau, agir avec ruse pour obtenir que l'animal se cuadre régulièrement.

Après quelques belles passes, il y arrive complètement et donne un premier coup d'épée mortel. Cependant le fauve ne se décide pas de suite à tomber et il faut que le matador l'achève par un descabello qui n'est pas du goût du public. Des sifflets se font même entendre. Enfin, la bête roule dans l'arène et aux sifflets, comme toujours, succèdent les applaudissements. Le train d'arrastre vient chercher le taureau et Chispa et sa cuadrilla, après avoir salué le public et la présidence, quittent la piste.

Les luttes

Un tapis est placé dans l'arène et la présentation des lutteurs a lieu.

Voici les résultats des différentes luttes : dans la première lutte, Vervet tombe Don Carlos, champion belge, qui remplace Célestin Morel, par un bras roulé à terre en 8 minutes 7 secondes.

Dans la seconde lutte, Raoul le Boucher est vainqueur de Pompers, champion américain, par un ramassement de bras à terre en 8 minutes, 5 secondes.

Dans la troisième lutte, Pompers est vainqueur de Carlos en 12 minutes 4 secondes par un ramassement de bras à terre. Dans la finale entre Raoul le Boucher et Vervet, Raoul le Boucher est vainqueur de Vervet en 17 minutes 24 secondes par un ramassement de bras à terre.

Classement : 1er Raoul le Boucher ; 2e Vervet ; 3e Pompers (américain) ; 4e Carlos.

Les luttes ont été suivies avec intérêt par le public.

Course de chars romains

Cet *intermède* n'était pas digne de figurer au programme. L'un des chars conduits par des dames, s'est renversé, mais il n'y a eu aucun accident. La réunion a pris fin à six heures.

Chronique Locale

ROUBAIX

LA DISTRIBUTION DES PRIMES DE PROPRETÉ des fondations A. Motte-Grimonprez et Th. Lallemand

La grande salle de l'ancien collège était trop petite, dimanche après-midi, pour contenir les nombreuses personnes qui étaient venues assister à la cérémonie annuelle de distribution des primes accordées aux ménages pauvres les mieux tenus, par l'administration du Bureau de Bienfaisance de Roubaix, en vertu des fondations de feu M.A.Motte-Grimonprez et de M. Tiscodore Lallemand.

Sur l'estrade, gracieusement décorée, et que surmonte le portrait de M. Alfred Motte, prennent place MM. Eugène Motte, député et maire de Roubaix ; Cyrille Caquant, vice-président ; Maurice Lepers et Victor Catteau, administrateurs du Bureau de Bienfaisance ; E. Mathon-Motte, Desurmont-Motte, Théodore Lallemand, Nédonsel, secrétaire et A. Danez, receveur du Bureau de Bienfaisance.

Dans la salle on remarque la présence de Mme Mathon-Motte, MM. Browaeys et Leblanc, adjoints au maire ; E. Roussel, C. Gaydet, Regnier, Novelle et Blauwart, conseillers municipaux ; Georges Motte, président de la Chambre de commerce ; Delporte-Bayart, vice-président, et H. Ternynck, administrateur des Hospices ; le docteur Bettremieux, médecin du Bureau de Bienfaisance ; A. Faidherbe père, Meillassoux, Craveri, etc.

La *Grande Fanfare* qui prête son gracieux concours à la cérémonie exécute un morceau d'ouverture et M. Caquant, au nom de l'administration du Bureau de Bienfaisance, prononce le discours suivant :

Discours de M. Caquant

M. le Maire,

Comme premier magistrat de la ville et président du Bureau de bienfaisance, vous aviez un double titre pour présider notre assemblée de ce jour. Vous avez désiré accomplir simplement, cette année comme les précédentes, un devoir de famille ; et c'est par déférence pour vos intentions que j'ai pris place au fauteuil qui vous revenait de droit. Je vous remercie de cet honneur que vous voulez bien me laisser.

Mesdames, Messieurs,

C'est la septième distribution annuelle que nous faisons aujourd'hui depuis la création de l'œuvre des primes aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Pour vulgariser la genèse et l'avenir de cette œuvre et de celles plus grandioses qui la suivront, nous avons formé, depuis longtemps déjà, le projet de faire dresser un tableau des donateurs qui ont été faites à notre établissement, particulièrement de celle de feu M. Alfred Motte-Grimonprez, et de l'exposer ici tous les ans en même temps que le portrait du grand bienfaiteur du Bureau de bienfaisance, dont la mémoire mérite de passer à la postérité.

Ce tableau portera à la connaissance de tous l'œuvre entière dans ses manifestations présentes et futures.

Un scrupule, je pourrais dire un devoir, nous a arrêtés dans l'accomplissement de ce projet : Bien que la dépense puisse être relativement minime, nous n'avons pas pensé pouvoir le prélever sur les revenus particuliers du Bureau de bienfaisance, dans ces dures années que nous traversons, alors que les subventions que la ville accorde à notre établissement sont à peine suffisantes pour soulager le grand nombre de nos assistés. Nous espérons que l'amélioration qui se produit depuis quelques mois dans le travail de notre laborieuse cité sera l'aurore d'une ère nouvelle de prospérité, et que notre tâche redeviendra plus douce.

En attendant que vous ayez sous les yeux le memento de la fondation Alfred Motte-Grimonprez, que vous connaissez d'ailleurs dans ses grandes lignes, je me bornerai à vous rappeler que le capital de cent mille francs forme des premiers revenus de la magnifique donation, s'augmente chaque année d'une partie de ses arrérages. Grâce à cette augmentation, la somme dont nous pouvons disposer pour l'éclat des primes s'élève proportionnellement, et nous avons pu commencer cette année à rehausser la qualité des objets mobiliers sans en diminuer le nombre.

Vous constaterez principalement que nos garde-robes sont de nature à faire envie à bien des gens plus aisés que nos ménages ouvriers.

Ce ne sont pas en effet des secours de première nécessité, ni même des secours que nous distribuons aujourd'hui, ce sont des récompenses, et nous tenons à ce qu'elles marquent conformément aux intentions des fondateurs. C'est pourquoi nous prions toujours les personnes qui veulent bien nous désigner des familles intéressantes, de distinguer entre le secours et la récompense.

Ainsi, le Bureau de bienfaisance, après toute une année de peine pour répartir les secours les plus indispensables aux plus malheureux, a la douce mission de pouvoir donner un peu de joie dans quelques maisons, et de voir le sourire remplacer les larmes dont il a trop souvent le triste spectacle.

C'est aux fondateurs des œuvres telles que celles de MM. Alfred Motte et Theodore Lallemand, que nous devons ce jour de fête entre tous nos jours de misère ; et c'est profondément touché de leur générosité que nous joignons notre personnelle reconnaissance à celle des familles appelées à en recevoir les bienfaits matériels.

De tels actes de solidarité sociale germeront, nous en avons l'espoir, et feront plus que toutes les panacées pour ramener au sein de notre cité de travail, l'union tant désirable entre les enfants d'une même famille.

M. Eugène Motte se levant à son tour parle en ces termes, d'une voix émue, au nom de la famille Motte-Grimonprez :

Discours de M. Eugène Motte

Monsieur le Vice-Président,

Je n'ai jamais eu la pensée de me substituer à vous, en ma qualité passagère de premier magistrat de la ville, pour présider cette réunion intime. Comment l'aurais-je eue ? Vous êtes à la peine, l'année entière, vous qui, avec vos dévoués collaborateurs, pouvez mesurer la misère privée, l'atténuer plutôt que la réparer, entendre les litanies de la douleur, de la maladie, de l'abandon, constater les ravages des épidémies, du chômage, et trop souvent compenser les dans de vos sentiments de charité et de solidarité devant les crédits nécessairement compter de l'assistance publique. Votre rôle est toujours ingrat et poignant. Cette journée seule, comme vous l'avez si bien dit, vous permet de contempler des visages épanouis, parce que les gens reçus sont de l'acquit et non de la réparation. Cette journée d'aisance vous est bien due. La donation Alfred Motte-Grimonprez n'est d'ailleurs pas une œuvre municipale. Elle fut faite avec intention au Bureau de bienfaisance pour augmenter le patrimoine des pauvres, sous que les œuvres d'assistance ordinairement réglées par le budget en soient atténuées.

Je me suis donc au milieu de vous qu'un titre à la fois bien doux et bien lourd de fils du défunt dont vous appréciez chaque année, en termes délicats, la dignité de la vie, la sérénité de pensée, l'œuvre industrielle si féconde, et le rayonnement de solidarité et d'humanité que son exemple provoque et provoquera.

Au nom de la famille et à défaut de notre aîné, mon frère Albert, absent de Roubaix, je vous exprime, une fois encore, toute notre gratitude.

Vous nous avez dit, Monsieur le Président, que vous comptiez incessamment faire dresser le memento de la fondation Alfred Motte-Grimonprez. Vous semblez être guidé par le sentiment que le recul de la création d'œuvres bien évidentes, rendant des services permanents, soit tel que les contemporains n'en aperçoivent pas la réalisation. Votre intention est louable. Elle procède de la même pensée qui nous a amenés à corriger la pensée fondamentale du legs de notre père, quand votre administration nous montra combien était trop lointaine la création d'œuvres certes grandioses, mais longtemps ajournées, si l'on maintenait la capitalisation des intérêts durant cent années.

La distribution d'effets mobiliers qui nous réunit aujourd'hui n'est, en effet, qu'une simple préface, qu'un hors-d'œuvre destiné à tromper l'attente. Mais, Monsieur le Président, vous savez mieux que moi, puisque votre expérience est plus longue, combien les heures passent vite, combien *fugaces sont les années*. Après la correction apportée de concert au legs en limitant à un million de francs le produit des intérêts du capital inaliénable pour la création continue des œuvres envisagées dans le testament, l'heure de la première création sonnera vers 1931, et, si Dieu nous prête vie, il nous sera peut-être donné d'y assister. En tous cas, nos fils et les fils de tous ceux qui ont déjà été les bénéficiaires de ces distributions d'attente, verront la réalisation de la première œuvre, et, automatiquement, chaque quarante ans, une nouvelle création d'un million se dressera au cœur d'un quartier de la ville, répandant de nouveaux bienfaits.

Et ce sera un memento bien évident et bien éloquent qui rappellera à chacun que, suivant la forte parole de Taine : « L'humanité se compose de plus de morts que de vivants », et qu'il est bien doux de s'endormir dans la paix d'une vie bien remplie, en se disant : « Non moriar omnis ». Mon souvenir dépassera les intimités immédiates : « Je ne survivrai. »

C'est la pensée qui travaille d'ailleurs les cœurs généreux et bien nés que la fortune ou le succès ont favorisés. Le mois dernier, Roubaix a bénéficié d'un legs inspiré par les mêmes mobiles et qui entourera le nom de mon prédécesseur et ami, M. Lagache, de la même auréole de reconnaissance que celle dont rayonne le nom de mon père. Ces exemples seront certainement imités. M. Lallemand en indique le chemin.

Monsieur le Président, je vous remercie de nouveau de l'organisation discrète et familiale que vous conservez à cette fête. Elle correspond aux habitudes de vie du défunt et vous êtes ainsi l'interprète parfait de ses intentions. Nous vous en savons le plus grand gré.

Après ces éloquentes paroles, M. Nedonsel, secrétaire, donne lecture du palmarès :

LISTE DES PERSONNES RÉCOMPENSÉES

Primes de propreté : Fondation A. Motte-Grimonprez

—— Lits complets : à Mareseaux Emile, rue Dampierre, maison Orange, 5, 5 enfants ; Carpentier Charles, rue Philippeville, cour Mourmont, 5, 5 enfants ; Decopmann Felix, place du Trichon, cour Thiers, 6, 5 enfants ; Debarle Louis, rue des Vélocipèdes, 26, 5 enfants ; Dhierbecourt Henri, rue de Wasquehal, 6, 4 enfants ; Dessyn Louis, rue de Lille, cour Bonte, 4, 5 enfants ; Potteau Desire, rue Voltaire, cour Montaigne, 17, 6 enfants ; Delby J.-B., rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 5, 6 enfants ; Picke Emile, rue Meyerbeer, 11, 10 enfants.

—— Garde-robes : à Cuman Auguste, rue Christophe-Colomb, 55, 10 enfants ; Veuve Corvelyn Antoine, rue d'Alma, 151, 9 enfants ; Vuzut Joseph, rue de France, cour Renaville, 1, 6 enfants ; Malieu Alphonse, rue d'Alma, fort Frasez, 85, 5 enfants ; Courier Théodore, rue de Lannoy, 431, 4 enfants ; Delsotte Henri, rue du Tilleul, cour Roussel, 3, 5 enfants ; Veuve Bersart, rue de la Brasserie, 11, 5 enfants ; Veuve Desfosses Henri, rue Traversière, 14, 4 enfants ; Prouvost François, rue Watt, cour Desobry, 6, 5 enfants ; Mulot Dieudonné, rue Sébastopol, cour Martin, 6, 5 enfants ; Fauquier Louis, rue Fabert, cour Dupleichin, 6 enfants ; Heye Charles, rue Ma Campagne, cour Flamencourt, 7 enfants ; Herman Joseph, rue de Tunis, cour Deuezie, 2, 5 enfants ; Grouillou Gustave, boulevard de Metz, cite Saint-François, 8, 6 enfants.

—— Une table et six chaises : à Bulteau Etienne, rue Vaucanson, cour Benit, 4, 3 enfants ; Libby Louis, rue Alfred-de-Musset, cour Lejeur, 2, 4 enfants ; Clous Mathieu, rue Moreau, cour Constant, 1, 5 enfants ; Lecreuier Hippolyte, rue Voltaire prolongée, 43, 5 enfants ; Vernier Jean, rue Sainte-Thérèse, cour Florin, 37, 7 enfants ; Vve Lecocq Célestin, rue de Barzi, cour Bernard, 1, 5 enfants ; Arickx Henri, rue Rollin, maison Jacquart, 14, 8 enfants.

—— Deux paires de draps de lit et couvre-lit : à Leroy Alfred, rue de Menin, 66, 3 enfants ; Castagnian, rue du Fontenoy, cour Moreau, 11, 4 enfants ; Six Joseph, rue Nabuchodonosor, 7, 4 enfants ; Simon Joseph, rue Kellermann, maison Lepoutre, 4 enfants ; veuf Lecleroy Jules, rue de la Longue-Chemise, cour Ferret, 37, 4 enfants ; veuve Michiels François, Grande-Rue, cour Masurel, 15, 4 enfants ; Lefebvre Constant, rue de la Paix, cour Debouvière, 8, 5 enfants ; Herrewyn Louis, rue Meyerbeer, impasse Nys, 1, 4 enfants ; Richomme Pierre, rue du Tilleul, 561, 9 enfants ; Parvaeque Julien, rue du Tilleul, cour Charron, 9, 4 enfants ; Veuve Houzet Arthur, rue Decrême, cour Cormoran, 6, 4 enfants.

—— Armoire : à Valest Achille, rue de l'Epeule, cour Delobel, 4, 6 enfants.

Fondation Théodore Lallemand

—— Primes de 50 francs : Mordag Bernard, rue des Anges, cour Emile, 3 enfants ; Veuve Allart François, rue Saint-Eleuthère, 40, 6 enfants ; Veuve Monsiez Alphonse, rue Traversière, 6, 5 enfants ; Duplat César, rue Bell, 43, 6 enfants ; Florens François, rue de Beaumont, cour Delcroix, 7 enfants ; Crépel Benoist, rue St-Joseph, 31, 6 enfants.

A l'appel de leur nom, les personnes récompensées, la joie peinte sur leur visage, viennent chercher le bon qui leur permettra de prendre possession des primes en nature ci-dessus énumérées.

La distribution terminée, M. Caquant lève la séance en donnant rendez-vous à tous à l'année prochaine puis la *Grande Fanfare* exécute la *Marseillaise* pendant que la foule se retire impressionnée par cette cérémonie simple mais touchante.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE.

— Les adhérents du Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne ont tenu, dimanche, à l'Hippodrome, leur assemblée générale.

Auparavant, ils avaient assisté, à huit heures et demie, à une messe célébrée en l'église Notre-Dame, à l'intention des syndiqués défunts par le R. P. Pascal. L'éloquent religieux a prêché sur l'évangile du jour.

Les syndiqués se sont ensuite rendus à l'Hippodrome, bannière au vent, ayant à leur tête la *Grande-Fanfare* qui jouait d'entraînants pas redoublés. Jamais assemblée générale n'avait réuni tant de sociétaires.

La *séance* est ouverte à neuf heures trois quarts, sous la présidence de M. Jules Dhalluin, président, ayant à ses côtés : MM. Philippe Logé, vice-président ouvrier ; Eugène Ernoult, trésorier ; Georges Heyndrickx, Firmin Dubar, Charles et Louis Toulemonde, Florentin Eloi, Jules Ernoult, Bartin, François Dillies, Amédée et Henri Prouvost, Emile Destailleurs, Henri Deporte, J.-B. Depraete et Théodore Dormier, membre du conseil syndical.

Discours de M. Jules Dhalluin. — Après l'exécution d'un morceau par la *Grande-Fanfare*, M. Jules Dhalluin prend la parole. Il exprime tout d'abord son regret de ne plus voir présider l'assemblée générale par M. Louis Cordonnier, dont on avait pu apprécier, pendant douze ans, le dévouement, l'esprit d'initiative et d'organisation. Éloigné de Roubaix, M. Cordonnier ne pouvait plus suivre le syndicat dans tous les détails de sa vie quotidienne ; le conseil syndical reconnaissant l'a acclamé président d'honneur. M. Dhalluin déclare qu'il a cédé à de nombreuses instances en acceptant la présidence du Syndicat Mixte ; il espère remplir cette charge pour le plus grand bien de la société et contribuer au développement de ses œuvres dans l'intérêt surtout des ouvriers.

J'ai visité, jeudi, ajoute le président, les préparatifs qui sont faits à la boulangerie *l'Union*, en vue de l'Exposition de Lille, et j'ai été émerveillé en voyant les tableaux et les albums où sont décrits vingt-cinq œuvres de notre syndicat.

M. Dhalluin engage les sociétaires à faire visiter cette exposition à leurs amis ; on ne saurait faire de meilleure propagande en faveur du syndicat. Il annonce que le syndicat a reçu de nouvelles médailles d'argent à l'occasion de l'Exposition de 1900 ; les titulaires sont : MM. Philippe Logé, vice-président, Joseph Delespaul, secrétaire et Louis Tiberghien, vice-président de la Société chorale et dramatique.

De nombreux applaudissements vont à l'adresse des nouveaux médaillés.

Le Syndicat et ses œuvres pendant l'année 1901. — M. Eugène Ernoult, trésorier, donne lecture d'un rapport très documenté sur le syndicat et ses œuvres pendant l'année 1901. Il commence par remercier M. Jules Dhalluin d'avoir bien voulu accepter, malgré ses nombreuses occupations, la charge de la présidence ; il donne ensuite des renseignements sur la marche du syndicat.

Pendant l'année 1901, 221 nouveaux membres, dont 85 ne travaillant pas dans les usines syndiquées, ont été admis ; 53 nouveaux sociétaires ont été admis dans la Société de secours mutuels Saint-Joseph.

Les principales décisions du Bureau syndical ont été les suivantes : étude et remaniement des nouveaux statuts de la société Saint-Joseph ; acquisition du local du syndicat, 22, rue de la Paix ; adoption des plans et devis pour la construction d'une annexe syndicale à Wattrelos qu'on espère pouvoir ouvrir au début de l'hiver ; participation à l'Exposition de Lille ; étude d'une demande des employés qui désireraient participer davantage aux diverses manifestations de l'activité syndicale.

Le trésorier ajoute quelques renseignements sur les œuvres qui ne font pas l'objet de rapports spéciaux. Le service de placement, encore trop peu utilisé, a rendu, néanmoins, de grands services. 78 offres d'emploi ont été enregistrées et 58 de ces emplois ont pu être obtenus. 60 % des solliciteurs ont pu être casés.

L'avoir actuel des sociétés d'épargne s'élève à plus de 23.000 francs, en augmentation de 3.000 francs environ sur l'an dernier.

Le bilan du siège syndical donne en recettes 4.601 fr. 50 et en dépenses 5.519 francs. On ne parvient plus à équilibrer le budget. Le Bureau syndical sera saisi de cette question et étudiera une solution qui, tout en ne lésant pas les intérêts des sociétaires, ménage ceux de la caisse syndicale.

Les cours du soir de l'Institut Technique ont été assidument suivis par de nombreux sociétaires ; dix d'entre eux ont été récompensés.

La boulangerie l'*Union* a servi aux familles de 50 de ses clients décédés des allocations de 6 francs à près de 65 francs pour une somme totale de 1,193 fr. 35. Elle a transformé son ancienne caisse de secours en véritable société de secours mutuels distribuant tous ses secours en nature sous ce titre : « Le Pain quotidien ».

La Société des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens comprend 1,133 membres, dont 817 syndiqués dont le tiers des cotisations est payé par leurs patrons. Le capital dépasse 100.000 francs. Pour marquer ce progrès, un grand banquet populaire à 1 fr. 50 aura lieu le 15 juillet prochain, à l'Hippodrome, sous la présidence de M. Eugène Motte, président d'honneur.

Société de secours mutuels Saint-Joseph. — M. Bonaventure Lerouge lit un rapport sur la marche de la société Saint-Joseph. Le nombre des sociétaires est tombé de 932 à 918. Ce léger recul est dû au changement de firme de deux usines. Les recettes ont été de 12,060 fr. 25 et les dépenses de 12.237 fr. 35. Le déficit total est de 3.178 fr. 95. Pour obvier à cet inconvénient les statuts vont être renouvelés.

La Société de consommation Saint-Martin a réalisé 6.873 fr. 60 de bénéfices répartis entre les consommateurs. (Rapporteur : M. Hubert Mosplomb).

Comité ouvrier d'études sociales. — M. Delespaul donne lecture d'un rapport sur les travaux du Comité ouvrier d'études sociales. Il a consacré six séances à l'examen du projet de la loi sur les retraites ouvrières. Il s'est occupé aussi de la question de l'apprentissage pour les ouvriers de l'industrie textile, afin de répondre au questionnaire adressé par M. le Ministre du Commerce.

M. Louis Tiberghien relate de façon très intéressante les diverses excursions de la Société chorale et dramatique *Jeanne d'Arc*.

Section des Décorés et Médaillés. — La Société s'est augmentée de plusieurs nouveaux sociétaires.

Deux chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand. — M. Jules Dhalluin rappelle que MM. Jules Catteau et Eugène Ernoult, trésorier, ont été élevés à la dignité de chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand. Il les félicite au nom de la société.

M. Alexandre Faidherbe, en termes heureux, fait l'éloge de M. Eug. Ernoult et lui attache sur la poitrine la croix de Saint-Grégoire. La salle tout entière fait une chaude ovation à M. Ernoult et les applaudissements redoublent encore quand les membres du Bureau lui donnent l'accolade. M. Eug. Ernoult remercie en quelques mots.

Un vivat est chanté aux nouveaux décorés, puis M. Dhalluin remercie la *Grande Fanfare* d'avoir prêté son concours à la fête.

Le tirage des primes a terminé la séance. Voici les noms des heureux gagnants :

1re, une obligation de 100 francs, n. 2.822, M. Jules Doneux (maison Dhalluin-Lepers frères) ; 2e, 5060, M. Jean-Baptiste Jeanssens, des dizaines libres ; 3e, 6024, Auguste Declercq, des dizaines libres ; 4e, 5884, Léopold Van Rosbeck, (Société anonyme de Peignage) ; 5e, 5721, Henri Petit, des dizaines libres ; 6e, 6067, Jean-Baptiste Lane lot (maison Etienne Motte et Cie). Les cinq dernières primes consistaient en une montre ou une paire de draps au choix. Une prime a été également tirée entre les membres de la *Grande Fanfare*.

La réunion a pris fin à onze heures et quart.

LES MEMBRES DU PATRONAGE SAINT-MICHEL A LA MARLIÈRE. — Les différentes sections du patronage Saint-Michel : gymnastique, chorale, et les membres actifs, au nombre de 124, ont accompli, dimanche matin, sous la conduite de leurs chefs respectifs, leur pèlerinage annuel à Notre-Dame de la Marlière. Partis du patronage à six heures les pèlerins sont arrivés à la chapelle à sept heures. La messe a été célébrée par M. l'abbé Chavatte, directeur du Patronage. La section chorale a interprété plusieurs morceaux au cours de la cérémonie.

LES EXPLOITS DES COLLECTIVISTES. — Le parquet descendra de nouveau, mardi après-midi, à trois heures, à Roubaix, pour continuer son enquête sur l'agression dont a été victime, de la part d'une bande de collectivistes, M. Paul Vanhouck, rédacteur à l'*Echo du Nord*. Les deux agresseurs détenus à la maison d'arrêt de Lille seront amenés à Roubaix.

UN INCENDIE AUX BAINS ROUBAISIENS. — Dimanche matin, vers une heure, un incendie s'est déclaré aux Bains Roubaisiens, rue Pierre-Motte, 31. Le feu a été aperçu par M. Henri Béague, qui est chargé de monter les bafaques pour le marché de la Grande-Place, au moment où il se rendait dans la cour de l'estaminet Jonquelle, contiguë à l'établissement des Bains.

FEUILLETON DU 27 MAI 1902 N° 3

LES OBERLÉ

par René BAZIN

I. — (SUITE)

Nuit de février en Alsace

— Eh bien ?

— Ils nous sont inférieurs.

— Sapristi, tu me fais plaisir ! On n'entend jamais répéter que le contraire. En France surtout, ils ne tarissent pas d'éloges sur leurs vainqueurs de 1870 !

Le jeune homme, que l'émotion de M. Ulrich avait gagné, cessa de s'appuyer au dossier du canapé, et, penché en avant, le visage illuminé par la lampe qui rendait plus ardents ses yeux verts :

— Ne vous méprenez pas, oncle Ulrich : je ne déteste pas les Allemands, et en cela je diffère de vous. Je les admire même, car il ont des côtés admirables. J'ai parmi eux des camarades pour lesquels j'ai beaucoup d'estime. J'en aurai d'autres. Je suis d'une génération qui n'a pas vu ce que vous avez vu, et qui a vécu autrement. Je n'ai pas été vaincu, moi !...

— Heureux, va

— Seulement, plus je les ai connus, plus je me suis senti autre, d'une autre race, d'une catégorie d'idéal où ils n'entraient pas, et que je trouve supérieure, et que, sans trop savoir pourquoi, j'appelle la France.

— Bravo, mon Jean ! Bravo !

Le vieil officier de dragons s'était penché, lui aussi, tout pâle, et les deux hommes n'étaient plus séparés que par la largeur de la table.

— Ce que j'appelle la France, mon oncle, ce que j'ai dans le cœur comme un rêve, c'est un pays où il y a une plus grande facilité de penser...

— Oui !

— De dire...

— C'est cela !

— De rire...

— Comme tu devines !

— Où les âmes ont des nuances infinies, un pays qui a le charme d'une femme qu'on aime, quelque chose comme une Alsace encore plus belle !

Ils s'étaient levés tous deux. M. Ulrich attira son neveu, et serra contre sa poitrine cette tête ardente.

— Français ! dit-il, Français dans les moelles de tes os et dans les globules de ton sang ! Pauvre cher petit !

Le jeune homme recrit, la tête encore appuyée contre l'épaule du vieux :

— C'est pour cela que je ne peux pas vivre là-bas, au delà du Rhin, et que je vivrai ici.

— Alors, je dis bien : pauvre petit ! répondit M. Ulrich... Tout a changé, hélas !... Ici même, dans ta maison... Tu souffriras, mon Jean, avec une nature comme la tienne... Je comprends tout, à présent, tout...

Puis, laissant aller son neveu :

— Que je suis content d'être venu ce soir !... Assieds-toi là tout près de moi... Nous avons tant de choses à nous dire !... Mon Jean ! Mon Jean !

Ils s'assirent côte à côte, heureux, sur le canapé. M. Ulrich réparait le désordre de sa barbe en pointe, qu'il soignait beaucoup ; il se remettait de son émotion ; il disait :

— Sais-tu que nous avons commis ce soir des délits que j'adore commettre, en parlant de la France comme nous avons fait ? Ce n'est pas permis... Si nous avions été dehors et que Hanan nous eût entendus, notre affaire était sûre : un procès-verbal !

— Je l'ai rencontré cette après-midi.

— Moi, j'ai vu apparaître le fils en plein bois, tout à l'heure. Il est sous-officier aux hussards rhénans,... ton régiment prochain... N'est-ce pas la voiture que j'entends ?

— Non.

— Écoute donc ?

Ils écoutèrent, en regardant par la fenêtre le parc qu'éclairait la lune haute et pleine, la pelouse en forme de lyre, avec ses deux avenues blanches, les massifs d'arbres, et, plus loin, les toits de tuile de la scierie. Rien ne bruissait, que la chute du ruisseau, à l'écluse de l'usine, bruit monotone qui semblait s'éloigner ou se rapprocher, selon la force et la direction du vent qui fraîchissait, et qui devait venir, à présent, du nord-est, « de la plate-forme de la Cathédrale », comme disait l'oncle Ulrich, en songeant à Strasbourg.

— Non, vous voyez bien, fit Jean Oberlé après avoir écouté, c'est le bruit de l'écluse. Mon père a donné l'ordre au cocher d'aller l'attendre à Molsheim au train de onze heures trente. Nous avons le temps de bavarder !

Ils avaient le temps, et ils en profitèrent. Ils se mirent à parler doucement, sans plus de hâte ni de trouble, comme ceux qui ont reconnu qu'ils s'entendaient sur l'essentiel, et qui peuvent aborder sans danger, toutes les autres questions, les moindres. Ils causèrent du volontariat d'un an que Jean avait été autorisé à retarder jusqu'à sa vingt-quatrième année et de cette existence nouvelle qu'il allait commencer le 1er octobre, d'un logement qu'il comptait prendre à Strasbourg, de la facilité qu'il aurait de revenir presque tous les dimanches à Al